

Fiche d'inscription Printemps 2025

Nom :

Prénom :

Sexe : Féminin Masculin Date de naissance :

Adresse :
.....

Commune : 49250 Beaufort-en-Anjou

Contacts

E-mail :

Téléphone du jeune :

Téléphone des parents ou du tuteur légal :

E-mail des parents :

Compléments

Couverture sociale : Bénéficiaire Ayant droit

Numéro de sécurité sociale et adresse :

Nom et téléphone du médecin traitant :

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Téléphone :

Situation actuelle

Vous êtes : Lycéen(ne) Étudiant(e) Autre

RENSEIGNEMENTS SANITAIRES :

VACCINATION (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations)

Je certifie que le mineur est à jour dans ses vaccinations, et notamment celle contre le TÉTANOS Oui Non

Autres.....

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Avez-vous une paire de chaussures de sécurité ? : Oui Non ► Si non, précisez votre pointure :

Taille de chasuble ? M L XL

Pièces à joindre au dossier :

- Fiche d'inscription complète avec la fiche d'autorisation parentale et de droit à l'image.
- Photocopie de votre pièce d'identité
- Justificatif de domicile récent
- Photocopie de l'attestation d'assuré social
- Attestation de responsabilité civile

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné (NOM/Prénom)

Responsable légal (préciser le lien de parenté avec le jeune)

- Autorise mon enfant à participer au dispositif « argent de poche » de la commune de Beaufort-en-Anjou, organisé du 7 au 18 avril 2025 **dans les conditions définies dans le contrat de participation.**
 - Atteste avoir pris connaissance des points suivants :
 - La commune de Beaufort-en-Anjou ne sera en aucun cas réputée employeur du jeune participant à l'opération « Argent de poche ». En aucun cas le montant versé pour la participation à l'activité ne pourra avoir équivalence de salaire. Aucun bulletin de salaire ne sera établi.
 - Le jeune entrant dans le dispositif devra bénéficier d'une couverture sociale en son nom ou sous couvert de son(s) responsable(s) légal(aux). Si le jeune est amené à se blesser lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale.
 - La commune de Beaufort-en-Anjou possède un contrat d'assurance « responsabilité civile » lié à cette activité, couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir à un tiers dans le cadre du déroulement des missions. Tous les participants sont tiers, les uns par rapport aux autres.
 - Autorise la commune de Beaufort-en-Anjou à photographier mon enfant dans le cadre de ses missions du dispositif argent de poche et à les publier sur tous les supports de communication, y compris réseaux sociaux
- Oui Non

Le / /2025
Précédé de la mention « Lu et approuvé »

Signature du ou des représentant(s) légal(aux)

Dossier à envoyer à : mairie@beaufortenanjou.fr ou à déposer à l'accueil de Mairie situé 16 Rue de l'Hôtel de Ville, Beaufort-en-Vallée, 49250 BEAUFORT-EN-ANJOU avant la date de clôture indiquée sur le site www.beaufortenanjou.fr.

Tout dossier non complet à cette date ne pourra pas être pris en compte

Une réunion de présentation aura lieu le samedi 29 mars 2025 à 11 h

MISSIONS PROPOSEES PAR LA COMMUNE DE BEAUFORT-EN-ANJOU

Nom et Prénom :

Merci de cocher vos souhaits :

- 10 demi-journées maximum sélectionnées par jeune
- 1 action par jour (3 heures par jour), soit le matin ou l'après-midi
- Veillez à être disponible aux dates sélectionnées.

Services	Missions	Lieu de rendez-vous	Date(s) et Horaires proposés	Nombre de jeunes	demi-journées	Cochez les missions souhaitées
Centre d'animation Toile de Graines	Atelier c "créer son jeu vidéo » : préparation, accueil, participation, préparation d'un goûter, rangement, participation à l'évaluation de la séance.	Centre d'Animation 2 Rue de Lorraine	8 et 9 avril de 14h à 17h	1	2	
Centre d'animation Toile de Graines	Chantier participatif : préparation, accueil, participation, préparation d'un goûter, rangement, participation à l'évaluation.		Du 7 au 10 avril de 14h à 17h	2	4	
Service bâtiment	Maintenance des bâtiments (petites réparations)	Services Techniques 1 Allée de la Charmille	du 7 au 11 avril 13h30 à 16h30	1	5	
Service bâtiment	Maintenance des bâtiments (petites réparations)		du 14 au 18 avril 13h30 à 16h30	1	5	
Service entretien	Nettoyage dans les écoles		du 7 au 11 avril de 9h à 12h	2	5	
Service entretien	Nettoyage des locaux		du 14 au 18 avril de 13h à 16h	2	5	
Service espaces publics	Entretien espaces verts ou voirie		du 7 au 11 avril 8h30 à 11h30	2	5	